

Déclaration liminaire de la fcpe95 au CDEN du 17 février 2022.

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'actualité dans le département est riche ce soir, puisqu'en même temps que le CDEN, la présentation du projet « Cité Educative » se tient à Argenteuil. Espérons que ce projet verra plus de réalisations que la précédente initiative, baptisée Carte Blanche, et que nous pouvons désormais rebaptiser Chou Blanc.

Ne soyez pas surpris de m'entendre ici parler de « baptême », terme religieux s'il en est, mais l'actualité Argenteuillaise, elle encore, nous rappelle que la religion est suffisamment pesante pour donner un nom au nouveau groupe scolaire de la ville, à savoir Les Augustins. La laïcité revendiquée par certains ne semble pas s'appliquer à toutes les religions...

Pour continuer cette introduction concernant tout de même la ville la plus peuplée du Département, nous regrettons aussi que la construction de ce nouveau groupe scolaire, plus que nécessaire, s'accompagne de suppressions de classes dans d'autres écoles. Nous avions l'habitude d'entendre dans le Val d'Oise que « le foncier est le principal problème pour réduire les effectifs par classe ». Nous avons ici la preuve que ce n'était qu'une fausse barbe, et que l'Etat reste, comme depuis de très nombreuses années, dans sa logique d'économiser au maximum sur l'éducation publique. Alors entre la Mairie qui condamne à la disparition le complexe municipal Jean Vilar, lieu de tant d'activités en lien avec les écoles, et l'Etat qui continue d'entasser les écoliers, les familles ont intérêt à se rapprocher des personnels pour présenter et défendre toutes ensembles ce dont elles ont besoin.

Un besoin valable partout, encore plus en ces temps hachés par la pandémie de covid, concerne la stabilité des équipes enseignantes. Renforcer les équipes existantes, oui, les bousculer, non. Sur ce point, nous rejoignons évidemment l'indignation exprimée par les représentants des personnels enseignants.

C'est pareil pour les autres personnels liés à l'école : il faut recruter des médecins scolaires, des infirmiers scolaires, des psychologues scolaires. Il faut augmenter les salaires des AESH pour combler les nombreux postes non pourvus et fidéliser ces personnels essentiels euxaussi. La fcpe du val d'oise a participé aux manifestations qui se sont tenues depuis le début 2022, à Paris comme dans plusieurs villes du département, des liens ont été tissés, ou re-tissés après deux ans de vie sociale « virtuelle », c'est un gage pour l'avenir, car il s'annonce mal.

Pour en venir aux mesures présentées ce soir, commençons par la carte scolaire premier degré. Comme chaque année, nous dénonçons toute fermeture de classe. Je ne parle pas seulement des fermetures sur Argenteuil, mais aussi de 19 fermetures sur les circonscriptions de Cergy, 9 à Eragny, 5 à Gonesse, 4 à Garges, 4 à St Ouen L'Aumone, 3 à Domont, 2 à Villiers le bel, 2 à Cormeilles, 2 à Sarcelles, et même plusieurs dans le Vexin, et j'en passe.

Aucune fermeture de classe ne correspond à l'intérêt des familles. Aucune.

Dans le second degré, si nous comprenons la volonté de mieux relier l'indice IPS au ratio H/E, là non plus cela ne devrait déboucher nulle part sur une baisse de ce ratio. Et pourtant. Prenons par exemple le collège Anatole France de Sarcelles, dont l'IPS 2021 est le plus faible, et en baisse par rapport à celui de 2020. Eh bien vous proposez de baisser le H/E de collège, pour le faire passer de 1,39 à 1,35! A Evariste Gallois, un IPS faible, en nette baisse, mais un H/E qui reste lui aussi assez bas par rapport à des collèges similaires. Idem à Victor Hugo.

Changeons de ville : à Bezons, l'IPS du collège Henri Wallon chute de 4pts, et pourtant vous y baissez le H/E. Idem au collège Bullant d'Ecouen.

Mais dans les collèges avec des IPS plus « favorisés », il n'y a non plus aucune raison d'accepter des baisses du ratio H/E. Nous participons aux conseils de classes, nous avions déjà remarqué que le nombre d'élève en difficulté par classe, année après année, était en hausse avant la pandémie, mais maintenant, dans ces conseils de classe, on n'évoque plus seulement les têtes de classes qui doivent tirer la classe vers le haut, nous avons désormais les « queues de classe » qui parfois entrainent un groupe classe vers le bas. Est-ce que les moyens trop faibles ont pour objet de remettre en cause à terme le collège unique ? Certains en parlent, et nous dénonçons leur démagogie. Mais ceux au pouvoir semblent bel et bien en train de le préparer.

Les difficultés financières des familles, le manque de perspective offertes à la jeunesse, tout cela plaide pour un renforcement significatif des moyens donnés à l'éducation publique.

Toujours concernant les Dotations Globales, cette année nous avons plusieurs évènements qui semblent montrer une mise à l'écart progressive des représentants de parents d'élèves.

Tout d'abord la parfois non-installation des commissions permanentes, ou ailleurs le non examen de la répartition dans ces commissions rend l'examen en Conseil d'Administration bien difficile, et souvent les discussions y sont escamotées, que ce soit par l'oubli des pièces jointes lors des convocations, ou bien par « manque de temps ». Peut-être que le ministre envisage de supprimer les Conseils d'Administrations, ou alors veut-il les renommer par exemple en « Chambre d'Enregistrement » ?

Cette année aussi, le souhait de remonter plus rapidement que d'habitude les TRMD a généré de nombreuses incompréhensions lors des CA : TRMD uniquement ? Répartition de la Dotation Globale ? Pré-examen ? Toujours est-il que les représentants de parents d'élèves ont eu plus de mal que d'habitude à se faire expliquer ne serait-ce que l'objet de CA tenus plus tôt que d'habitude.

Pour finir, un point sur les conseils de discipline, que nous voyons plus nombreux qu'à l'habitude. Nous voulons rappeler ici qu'exclure un élève alors qu'il prépare un examen est choquant, encore plus quand la continuité pédagogique ne lui est pas garantie immédiatement. Nous souhaitons que ce soit rappelé aux chefs d'établissements et aux membres des conseils de discipline que les mesures de responsabilisation sont souvent mieux appropriées que des exclusions.

Merci de votre attention.